

"Le Burundi engloutit sa population sous des meurtres de masse"

Le Nouvel Observateur, 07 juillet 2017 Le rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme, publié mardi 4 juillet, est alarmant. Le Burundi est en proie à la violence et aux meurtres de masse depuis avril 2015. Le président sortant Pierre Nkurunziza était en effet représenté pour un troisième mandat, considéré comme illégal par la communauté internationale et non désiré par le peuple. Le pays est depuis sous le joug de la violence armée des milices, dénoncée dans un rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et de ses partenaires mardi 4 juillet.

Karine Bonneau, responsable du bureau Justice internationale de la FIDH, en appelle à la Cour pénale internationale pour ne pas laisser le pays aux mains de l'injustice et de l'impunité. Quelle est la situation actuelle au Burundi ? Ces derniers mois, la situation est fortement dégradée, à cause du durcissement toujours plus intense de la politique du régime. Pierre Nkurunziza souhaite se maintenir au pouvoir coûte que coûte. Aujourd'hui, les milices sont légion au Burundi. L'une d'elles est d'ailleurs considérée comme le fer de lance du régime, celle des Imbonerakure, "ceux qui sont loin" en kirundi. Son importance au sein de l'appareil répressif du régime est considérablement accrue. Ses membres seraient de plus en plus impliqués dans les crimes internationaux, notamment les meurtres, enlèvements et disparitions forcées, violences sexuelles ou incitation aux violences sexuelles, actes de torture, arrestations et détentions arbitraires. Une vidéo récente diffusée en mai 2017 montre d'ailleurs les Imbonerakure en train d'entonner des chants appelant au viol des opposantes. Le principal parti d'opposition, le FNLA [Forces nationales de libération, NDLR] fait d'ailleurs l'objet de pressions violentes. Une propagande aux accents guerriers, diffusée sur l'ensemble du territoire, appelle même le peuple burundais à se tenir prêt à les combattre voire à les éliminer. Les journalistes indépendants et les défenseurs des droits de l'homme sont eux aussi traqués en permanence. Les ONG n'ont même plus le droit d'être sur le sol burundais. Violences sexuelles, tortures, exactions sont autant de souffrances infligées à la première victime de cette répression : la population. Selon nos chiffres, 400.000 personnes sont réfugiées dans les pays voisins. On comptabilise 1.200 exécutions depuis deux ans, 1.000 disparitions et près de 10.000 personnes seraient détenues arbitrairement. La torture est quasiment systématique et les crimes commis rentrent très clairement dans le cadre de crimes contre l'humanité et de génocide possible. S'ajoute à cela une situation alimentaire alarmante. 2,41 millions de Burundais sont en insécurité alimentaire, dont 806.000 dans un état sévère. Les populations du nord sont aussi confrontées à une recrudescence du paludisme. 3.000 personnes en seraient déjà décédées sur 8 millions de contaminés. Vous avez donc appelé la Cour pénale internationale à ouvrir une enquête. Qu'en attendez-vous ? La FIDH et un certain nombre d'associations partenaires ont en effet interpellé la CPI pour l'ouverture d'une enquête. Mais la procédure est très complexe. Pour le moment, la procureure en est à la phase de l'examen préliminaire, depuis avril 2016. Elle vérifie que l'enquête relève de sa juridiction. En octobre 2016, le Burundi a senti cette menace. Il ne reconnaît désormais plus la CPI et ses décisions juridiques. Ironiquement, c'était pourtant l'un des premiers pays au monde à avoir ratifié le statut de reconnaissance de la Cour. Mais, cette marche en arrière ne sera effective que le 27 octobre 2017. Le bureau de la procureure dispose donc de quelques mois encore pour ouvrir une enquête. Or compte-tenu des procédures, elle devrait dans le meilleur des cas en faire la demande avant la fin du mois de juillet, soit dans trois semaines. À quel point redoutez-vous dans les mois à venir ? On ne peut malheureusement que craindre une détérioration de la situation actuelle, surtout lorsque les pleins pouvoirs sont aux mains d'un seul homme, qui a clairement l'intention de décimer toute opposition, politique ou civile. Les prochaines élections de 2020 risquent d'être un blanc-seing afin de maintenir en place de force, mais par les urnes, un pouvoir autoritaire. C'est extrêmement préoccupant et c'est pour ça que la CPI se doit d'être un signal fort au pays. C'est justifié et nécessaire, car le Burundi se referme totalement sur lui-même et engloutit sa population civile sous des meurtres de masse. Il se coupe du monde pour commettre des atrocités en toute impunité. Aujourd'hui, seule la CPI peut agir pour rompre cette impunité et permettre aux victimes d'avoir accès à la justice. Benoit

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});